



Parc
naturel
régional
du Pilat

PARTAGER UNE VOITURE POURQUOI PAS VOUS ?

UN SERVICE D'AUTOPARTAGE
ENTRE PARTICULIERS
POUR BÉNÉFICIER GRATUITEMENT :

- d'une aide pour trouver des personnes avec qui partager un véhicule,
- d'une assurance adaptée évitant tout malus en cas d'accident,
- de conseils et d'un accompagnement personnalisés.

L'AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS,
C'EST LA MISE EN COMMUN D'UN VEHICULE
ENTRE PLUSIEURS PERSONNES QUI ONT DEFINI
AU PRÉALABLE SES CONDITIONS D'UTILISATION.

Membre
de la communauté



ÉCONOMIQUE



ÉCOLOGIQUE



CONVIVAL



RATIONNEL



TÉMOIGNAGES

« Nous sommes 4 à partager 2 véhicules : 1 Jumpi et une petite Saxo essence. Une voiture suivant nos besoins, c'est pratique. »

Magalie, Saint-Julien-Molin-Molette

« Nous cherchons à partager notre deuxième voiture que nous utilisons assez peu.

Pour moi, c'est une évidence. Elle est sur le site ouicar mais pour l'instant les réservations n'ont pu aboutir. J'espère que ce système d'autopartage plus local entre particuliers va nous permettre de passer à l'acte. »

Thomas, Saint-Genest-Malifaux

« Notre deuxième voiture est tombée en panne et nous nous sommes posés plein de questions. Nous avons donc décidé de prendre une Zoé en leasing et de partager les frais et l'utilisation de cette voiture avec un couple d'amis. C'est un peu plus de logistique, mais moins de soucis d'entretien ! »

Virginie, Pélussin



CONTACT

Je contacte le Parc.
Je précise si je souhaite partager ma voiture ou celle de quelqu'un d'autre.

info@parc-naturel-pilat.fr
www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/le-parc-a-votre-service/autopartage

CONSEILS

Le Parc m'aide à préciser mes besoins.

Parc du Pilat
04 74 87 52 01

COMPATIBILITÉ

Si Besoin, le Parc trouve les personnes avec lesquelles je vais pouvoir partager une voiture.

ACCOMPAGNEMENT

Nous sommes accompagnés pour organiser notre autopartage.

LANCEMENT

C'est parti !



Parc
naturel
régional
du Pilat

Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01

info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat

www.parc-naturel-pilat.fr

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

Une opération accompagnée par



SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Communauté
de Communes



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

